



## SOMMAIRE

### IMPORTANT

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale. Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la notice d'installation et d'utilisation, à conserver soigneusement ainsi que le bon de garantie comportant modèle et N° de série. Le non-respect des indications de ces deux documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

L'appareil sera obligatoirement raccordé par des éléments adaptés<sup>(2)</sup>, à un conduit de fumées individuel propre à l'appareil. Des accessoires sont également disponibles<sup>(2)</sup> dont certains doivent être prévus avant l'installation.

1	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....	3
2	DIMENSIONS .....	4
3	PRÉPARATION DU SITE EXISTANT .....	5
4	PRINCIPE DE RACCORDEMENT - SORTIE DESSUS .....	6
5	NOMENCLATURE ET VUES ÉCLATÉES .....	9
6	VISSERIE FOURNIE ET OUTILLAGE NÉCESSAIRE .....	11
7	PRÉPARATION DU RACCORDEMENT .....	12
8	INSTALLATION DE LA CHEMINETTE .....	13
9	UTILISATION .....	21
10	NETTOYAGE ET ENTRETIEN .....	22
11	SERVICE APRÈS-VENTE .....	23

**- MISES EN GARDE -**

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes<sup>(3)</sup> lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique (si nécessaire), tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes<sup>(3)</sup> en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
  - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (meublier, papier peint, boiserie...) à proximité immédiate de l'appareil.
  - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autres que ceux préconisés par le fabricant.
  - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
  - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

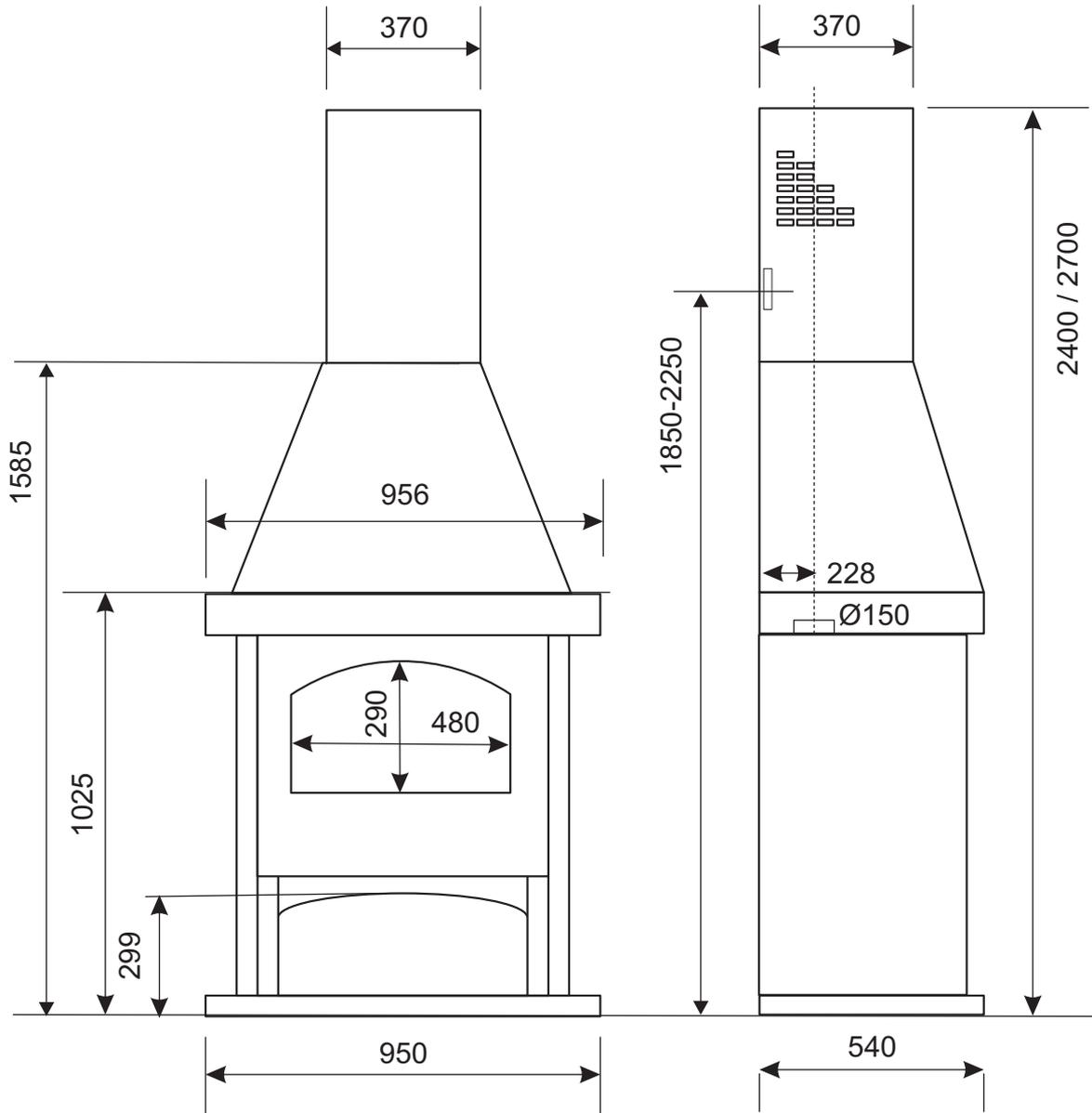
**1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

CHEMINETTE	ELODIE 4
Catégorie du poêle	Continu
Puissance calorifique nominale <sup>(1)</sup>	10 kW
Fonctionnement porte fermée exclusivement	
Type de raccordement	horizontal
T°C moyenne des fumées	340 °C
Rendement	74 %
Taux de CO (13% O <sub>2</sub> )	0,29 %
Débit massique des fumées	10,1 g/s
<b>Combustibles</b> bois de chauffage	
Taille des bûches	50 cm
Charge horaire nominale	3,15 kg
Combustibles interdits tous les autres, dont charbons et dérivés	
Diamètre nominal départ des fumées (buse mâle)	150 mm
<b>Caractéristiques du conduit de fumées</b>	
Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm
Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	150 mm
Hauteur mini du conduit au dessus de l'appareil	4 m
Ventilation du local	1 dm <sup>2</sup>
<b>Dépression (10 Pa = 1 mm CE)</b>	
Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
Allure réduite (mini admissible)	6 Pa ± 1 Pa
Maxi admissible	20 Pa
Poids net / brut (kg)	145/165
Poids net / brut cache-tuyau (kg)	20/25
Plaquette signalétique	au dos de l'appareil
<b>Options disponibles</b>	
KTE 152 accélérateur de convection	Option
Kit adaptateur de tirage AT01	Option
Kit 4 buses Ø 125 distribution d'air chaud	Option

(1) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant EN13240.

(2) Nous recommandons les produits HOMY : une gamme complète de raccords et d'accessoires adaptés. Documentation sur demande auprès de votre revendeur.

(3) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF EN13229 traitant des poêles à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).



CHEMINETTE ELODIE 4 - DIMENSIONS

2.1

**- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -**

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 ou NF EN 13240 pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée haute, à un conduit très performant ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

- Une consommation de bois excessive: celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes :

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage adapté sur le conduit de raccordement ou un adaptateur spécialement conçu pour votre appareil (en option pour certains modèles<sup>(2)</sup>).

**Sol**

S'assurer que le sol existant peut supporter la charge totale de l'appareil. Dans le cas contraire, le renforcer.

Dans la zone de chargement, nous recommandons la mise en place d'un revêtement de sol incombustible, facile d'entretien (carrelage par exemple).

**Murs**

Le mur doit pouvoir supporter le poids des éléments accrochés. Le poêle-cheminée Elodie 4 peut être installé contre tout type de mur. Retirer les revêtements muraux usagés de type papier peints et textiles. En cas de renouvellement des revêtements muraux, nous préconisons l'usage d'une finition de classification M1.

**Plafonds**

La zone d'emprise du cache tuyau sera obligatoirement de type M0 et isolée avec de la laine de roche ou un matériau de protection thermique. Retirer impérativement les éléments combustibles (type dalle de plafond sur une largeur de 50 cm autour du cache tuyau).

**Environnement latéral**

Les cotés du poêle-cheminée doivent être exempts de tout matériaux combustibles (rideaux, étagères, ... ) jusqu'à 45 cm de distance.



**Ne pas placer d'objets et/ou de matériaux combustibles à moins de 2 m de la vitre du poêle-cheminée.**

**Evacuation des produits de combustion**

Une vigilance particulière et des soins attentifs doivent être apportés à l'examen ou à la réalisation de ce point de l'installation (cf. norme DTU 24.1 et DTU 24.2).

Si le conduit de fumée existe, il convient :

de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérisson).

de faire vérifier sa classification et son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section ...) par un fumiste compétent.

En présence d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), il est nécessaire de procéder :

- soit au tubage avec un produit titulaire d'un avis technique favorable à cet usage.
- soit à un chemisage.
- soit à la mise en oeuvre d'un conduit adapté effectué par une entreprise ayant les qualifications requises.

**Traversée de plafonds et planchers**

Respecter impérativement l'écart minimum indiqué par le fabricant du conduit entre la paroi intérieure et l'élément combustible le plus proche.

**Entrées d'air**

Une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil dans les habitations fortement isolées et/ou équipées d'un système mécanique de ventilation (VMC ou hotte aspirante). Cette arrivée d'air ne doit pas déboucher dans l'enceinte du poêle-cheminée. Cette arrivée doit pouvoir être obturée en cas de non-fonctionnement du poêle-cheminée et doit avoir une section minimale libre de 1 dm<sup>2</sup>.

**Raccordement du poêle-cheminée**

Le raccordement doit être conforme à la norme DTU 24.2. L'évacuation des fumées comprend les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée. L'installation doit permettre le ramonage et la récupération des suies. Le raccordement doit se faire dans la pièce où se trouve l'appareil par la voie la plus directe, sans pente négative et doit être visible sur tout son parcours.

**CONDUIT DE FUMÉES**

Traiter avec vigilance et attention ce point de l'installation.

Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit.

Si le conduit existe: le faire ramoner mécaniquement (hérisson), - faire vérifier sa classification, son état (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) :

- adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

**TUYAUX DE RACCORDEMENT**

Utiliser des conduits T450 (minimum), émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Respecter une distance minimale de 3 x le diamètre entre le conduit de raccordement et le mur d'adossement.

Eviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

**Distribution de l'air chaud**

La convection se fera sans obstacles à condition que le cache-tuyau soit installé conformément aux instructions.



**Toute évacuation d'air chaud doit déboucher à une distance minimale de 30 cm du plafond.**

## RACCORDEMENT VERTICAL

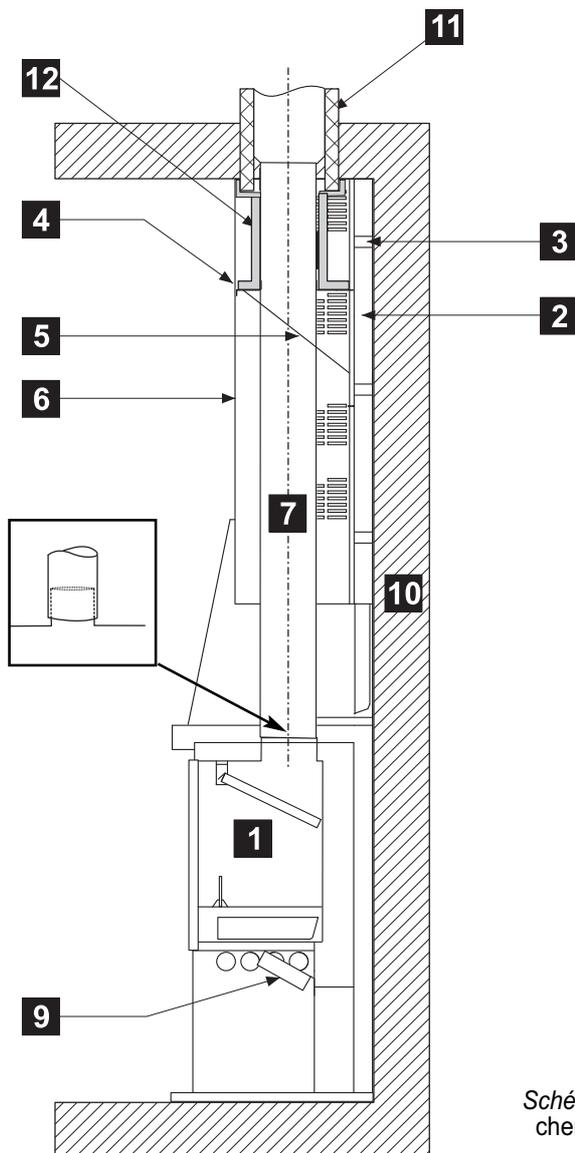


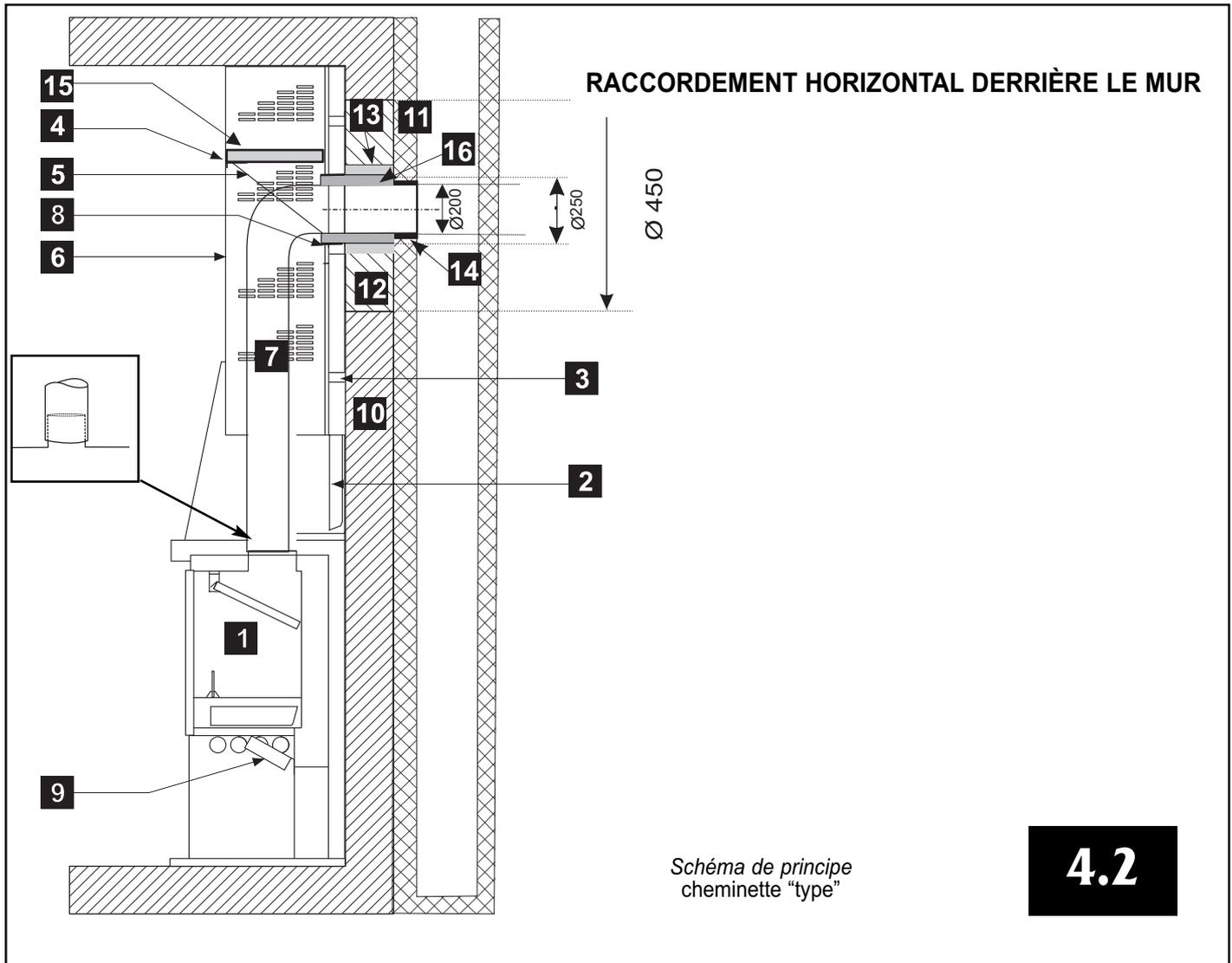
Schéma de principe  
cheminette "type"

4.1

- 1 Cheminée
- 2 Plaque arrière
- 3 Pattes de fixation
- 4 Faux-plafond
- 5 Supports de faux-plafond
- 6 Cache-tuyau
- 7 Tuyau de raccordement (non-fourni)
- 9 Kit de ventilation KTE 152 (option)
- 10 Mur d'appui
- 11 Conduit de cheminée
- 12 Isolation (non-fournie)

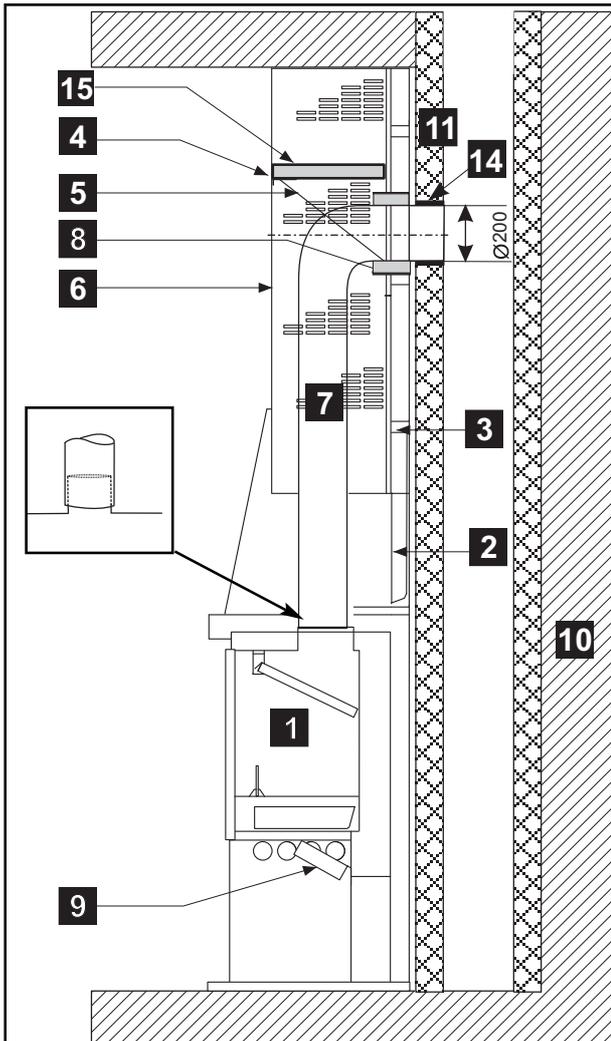
# 4

## RACCORDEMENT



- 1 Cheminée
- 2 Plaque arrière
- 3 Pattes de fixation
- 4 Faux-plafond
- 5 Supports de faux-plafond
- 6 Cache-tuyau
- 7 Tuyau de raccordement (non-fourni)
- 8 manchette de raccordement
- 9 Kit de ventilation KTE 152 (option)
- 10 Mur d'appui
- 11 Paroi du conduit de cheminée
- 12 Matériau de remplacement, incombustible
- 13 Manchette en terre cuite pour le mur, Ø 180 mm (non fournie)
- 14 Manchette en terre cuite pour le conduit, Ø 153 mm (non fournie)
- 15 Isolation (non-fournie)
- 16 Isolant

ATTENTION: le tuyau de raccordement ne doit pas dépasser à l'intérieur du conduit.



## RACCORDEMENT HORIZONTAL DEVANT LE MUR

Schéma de principe  
cheminée "type"

4.3

- 1 Cheminée
- 2 Plaque arrière
- 3 Pattes de fixation
- 4 Faux-plafond
- 5 Supports de faux-plafond
- 6 Cache-tuyau
- 7 Tuyau de raccordement (non-fourni)
- 8 manchette de raccordement
- 9 Kit de ventilation KTE 152 (option)
- 10 Mur d'appui
- 11 Paroi du conduit de cheminée
- 12 ~~Matériau de remplacement, incombustible~~
- 13 ~~Manchette en terre cuite pour le mur, Ø 180 mm~~
- 14 Manchette en terre cuite pour le conduit de cheminées, Ø 153 mm
- 15 Isolation (non-fournie)

ATTENTION: le tuyau de raccordement ne doit pas dépasser à l'intérieur du conduit.

**ELODIE 4****Appareil**

1	Base de l'appareil	1
2	Enjoliveur	1
3	Hotte	1
4	Manchette (pour raccordement horizontal)	1

**Cache tuyau**

* 5	Pattes de fixation murale	2
* 6	Plaque arrière	1
* 7	Faux-plafond	1
8	Support de faux-plafond	1
9	Cache tuyau	1
10	Ensemble isolation (non fourni)	1

\* 5+6+7 livrés assemblés

**ISOLATION IMPÉRATIVE  
DE LA PARTIE HAUTE DU CACHE-TUYAU**

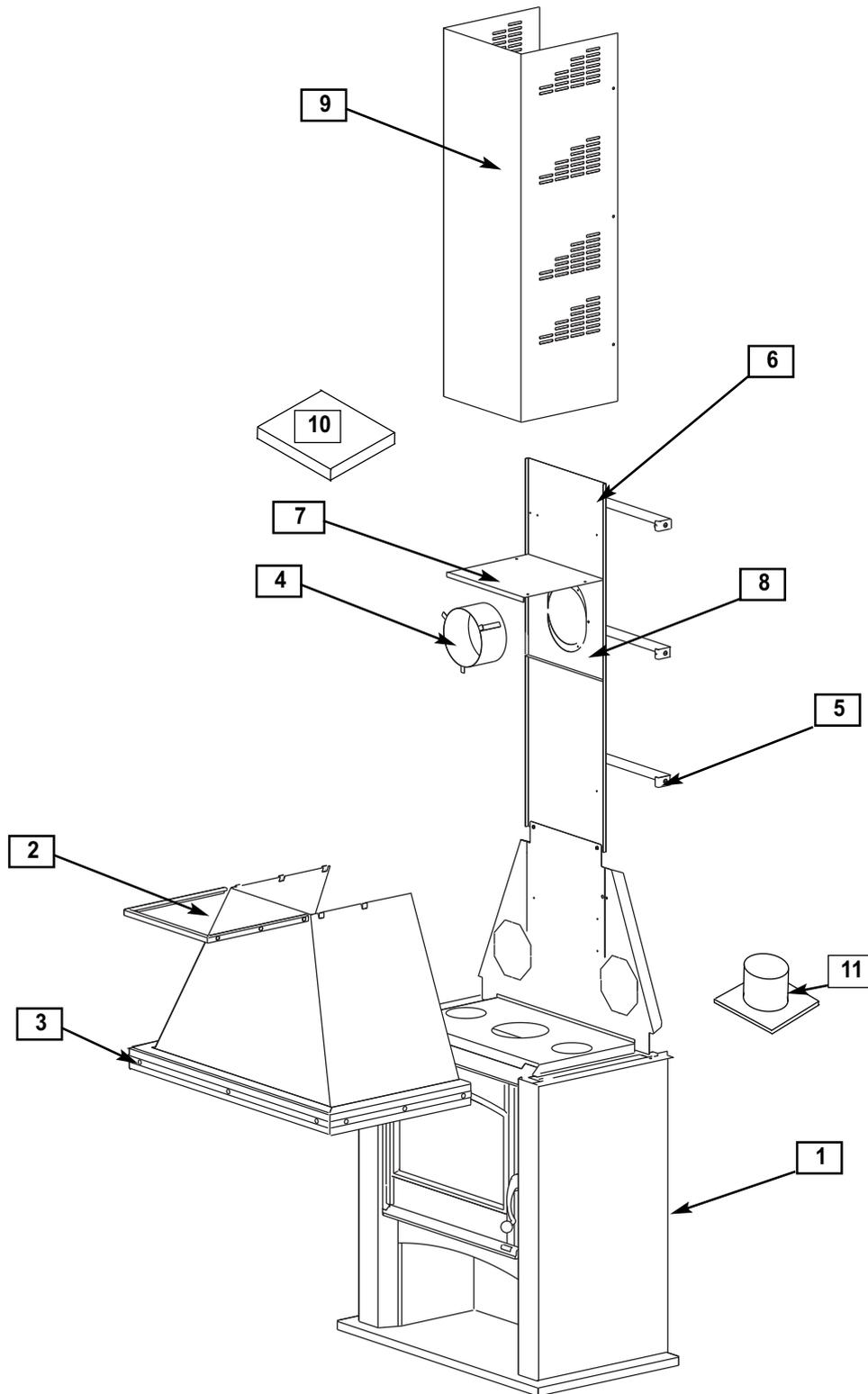
**A) Raccordement horizontal:**

1 plaque d'isolant thermique sur le faux-plafond (fig 8. 6. a).

**B) Raccordement vertical:**

1 plaque d'isolant thermique percée posée sur le faux-plafond (fig 8. 6. b). Le boisseau et le plafond doivent être totalement isolés dans l'emprise du cache-tuyau.

Le tuyau de fumées doit être isolé dans la partie supérieure du faux-plafond.



## 6

## OUTILLAGE NÉCESSAIRE ET VISSERIE FOURNIE

## Visserie fournie

<b>A</b>	Vis à tôle tête H n° 10		17
<b>B</b>	Vis 35 x 5		6
<b>C</b>	Rondelle plate		6
<b>D</b>	Cheville plastique		6
<b>E</b>	Vis poêlier		8
<b>F</b>	Rondelle plate Ø 30		2

Les chevilles et vis fournies **B**, **C**, et **D** ne seront utilisées que sur un mur d'appui en briques pleines ou en béton.  
Le sachet de visserie peut contenir des éléments inutilisés.

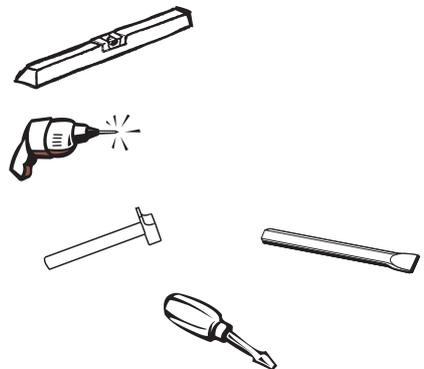
## Outillage nécessaire

Niveau à bulle

Perceuse à percussion avec mèches à béton de Ø 8  
et forets à métal de Ø 3, 5 et de Ø 4 mm

Marteau; burin

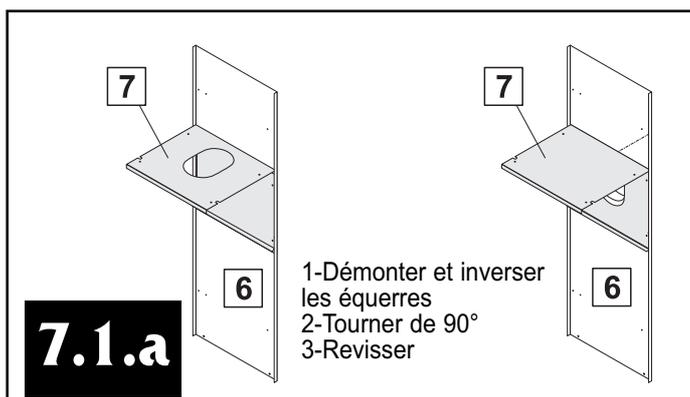
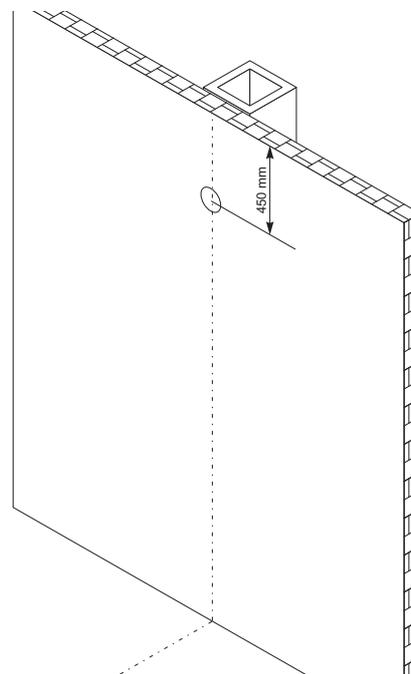
Tournevis, gants, outillage courant  
Clefs plates, clefs à pipe de 8 et de 10



## 7 PRÉPARATION DU RACCORDEMENT

### 1<sup>er</sup> cas : Raccordement horizontal : le conduit de cheminée se trouve derrière le mur d'appui

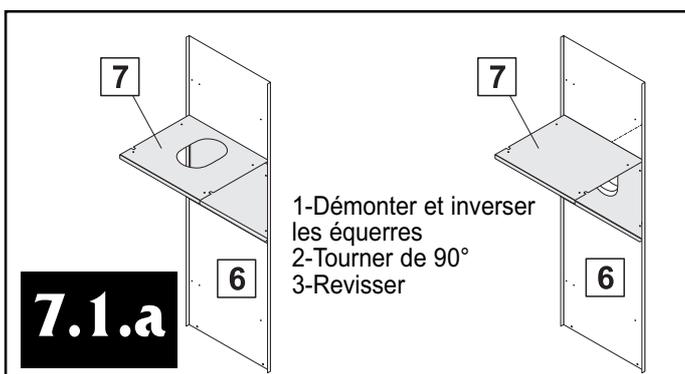
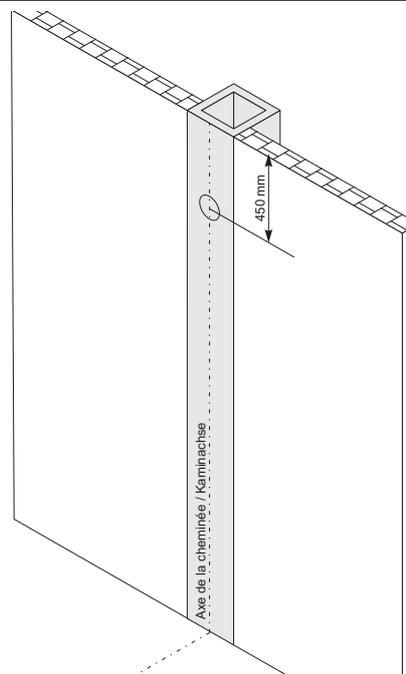
Marquer l'axe de la cheminée sur le mur d'appui et au sol.  
Marquer l'emplacement du trou de raccordement pour une manchette en terre cuite (Ø 180 mm; à 450 mm du plafond) à placer dans le mur d'appui.  
Percer plusieurs trous (Ø 8 mm) sur le pourtour du marquage.  
Evider l'intérieur du marquage avec un marteau et un burin.  
Réaliser le trou de raccordement au Niveau du conduit de fumées pour une manchette de Ø 153 mm.



7.1

### 2<sup>ème</sup> cas : Raccordement horizontal : Le conduit de cheminée est affleurant au mur d'appui

Marquer l'axe de la cheminée sur le mur d'appui et au sol.  
Marquer l'emplacement du trou de raccordement pour une Manchette en terre cuite (Ø 153 mm à 450 mm du plafond) à placer dans la paroi du conduit de cheminée.  
Percer plusieurs trous (Ø 8 mm) sur le pourtour du marquage.  
Evider l'intérieur du marquage avec un marteau et un burin.



7.2

### 3<sup>ème</sup> cas : Raccordement vertical (voir schéma 4.1).

Pas de préparation spécifique

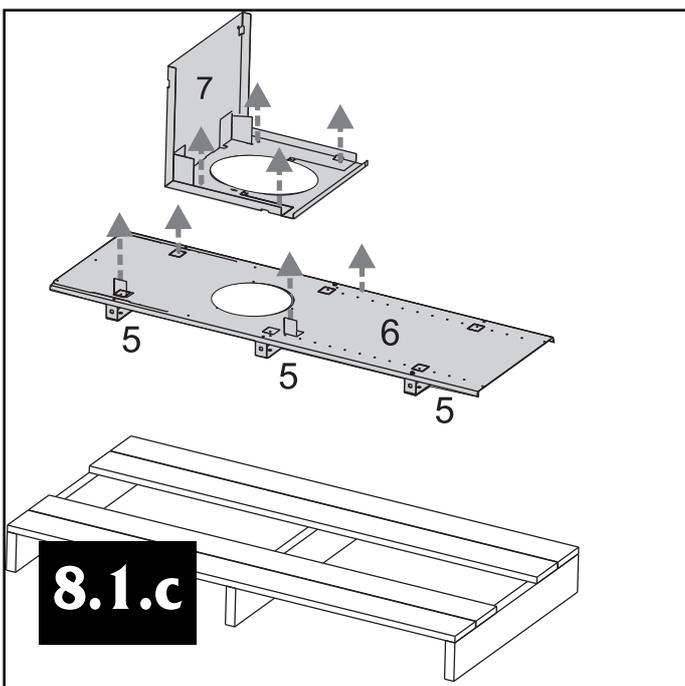
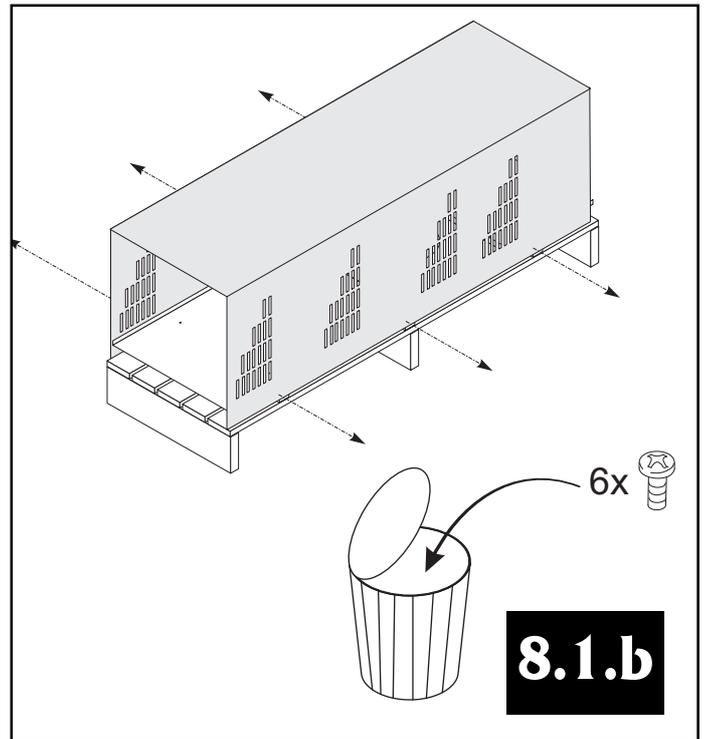
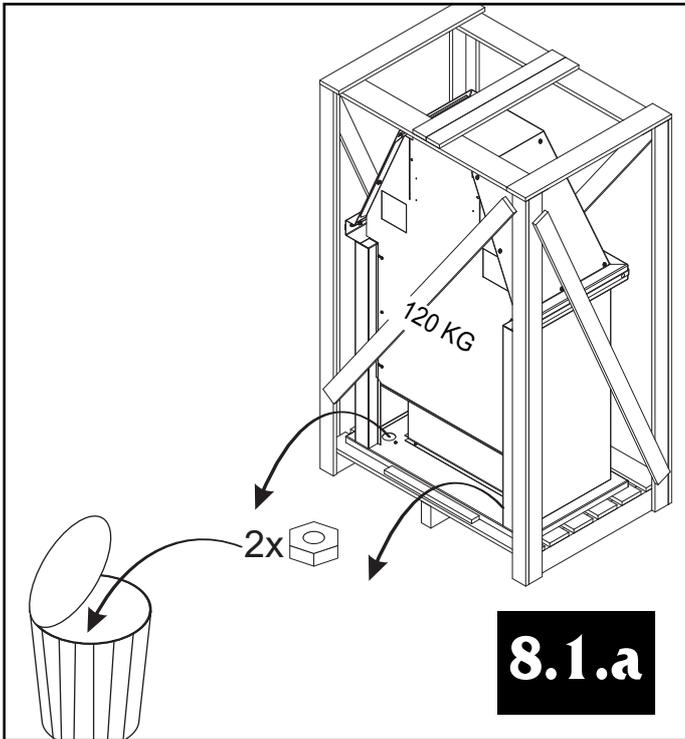
# 8

## INSTALLATION DE LA CHEMINETTE ELODIE 4

*Le montage de la Cheminée nécessite 2 personnes.*

*Travailler le plus soigneusement possible, pour éviter tout risque de rayure !*

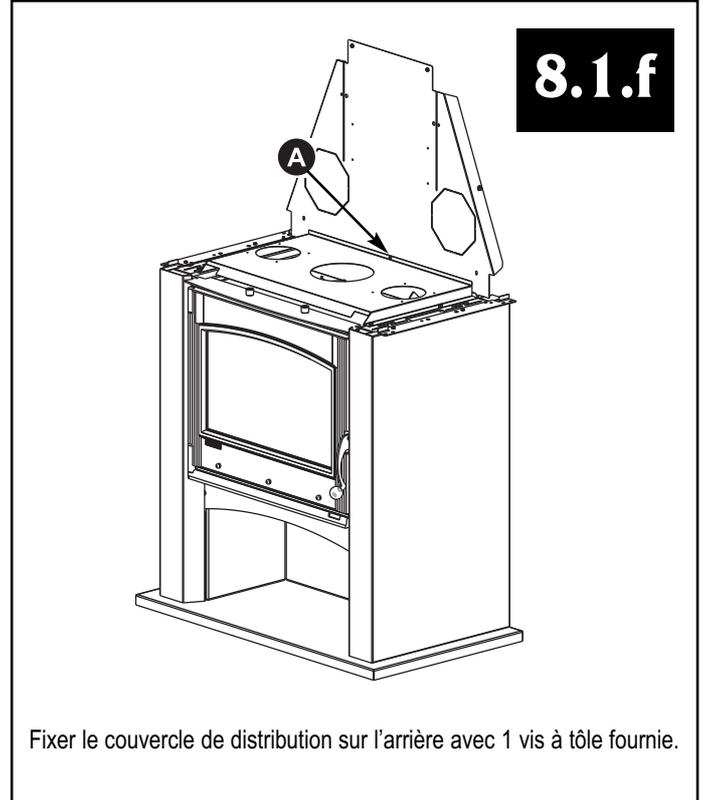
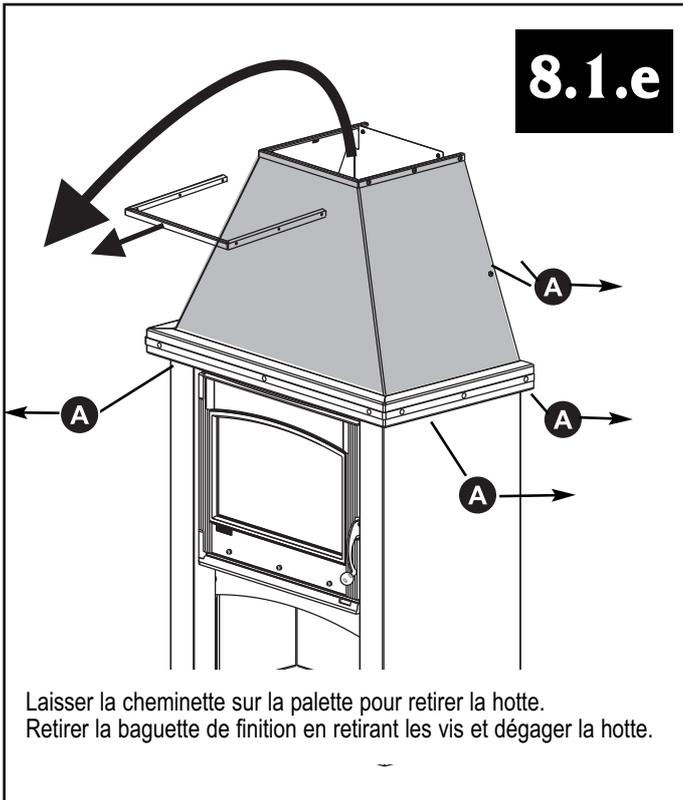
### 1. DÉBALLAGE DE L'APPAREIL ET DÉMONTAGE DE LA HOTTE



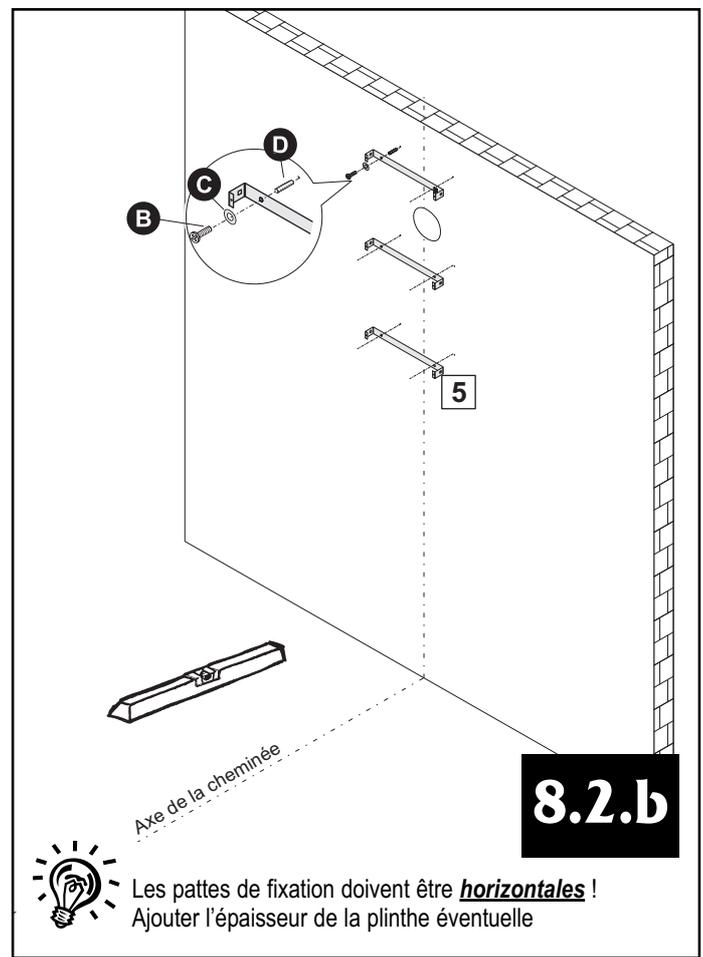
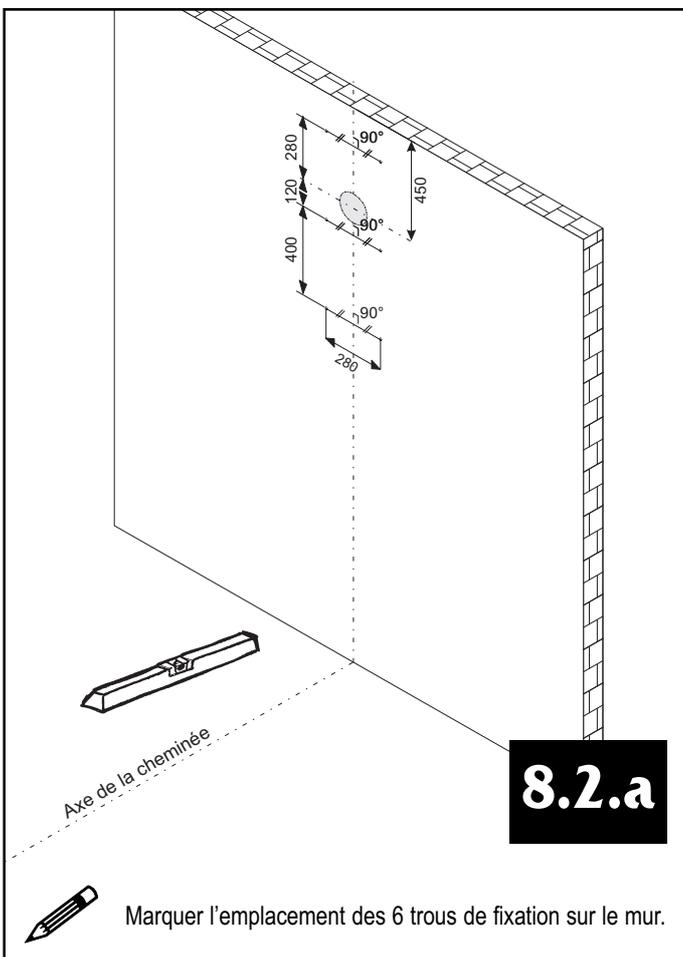
Conserver les vis de la base du cache-tuyau.

# 8

## INSTALLATION DE LA CHEMINETTE ELODIE 4



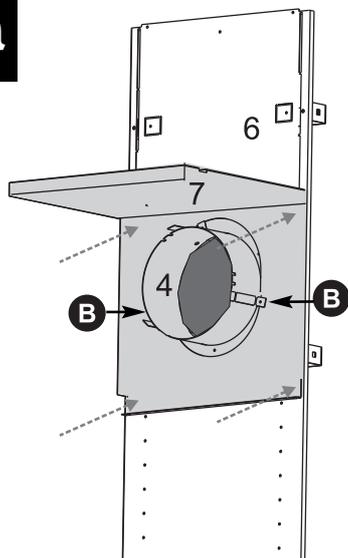
## 2. MARQUAGE ET FIXATION DES SUPPORTS



## 3. FIXATION DU FAUX-PLAFOND DU CACHE-TUYAU

## Raccordement horizontal

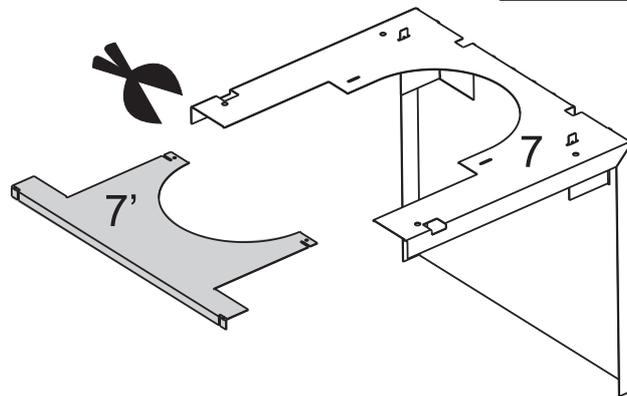
8.3.a



Fixer le déflecteur (7) (fermé dessus) (4 vis d'origine).  
Fixer la manchette (4) (3 vis (B) fournies).

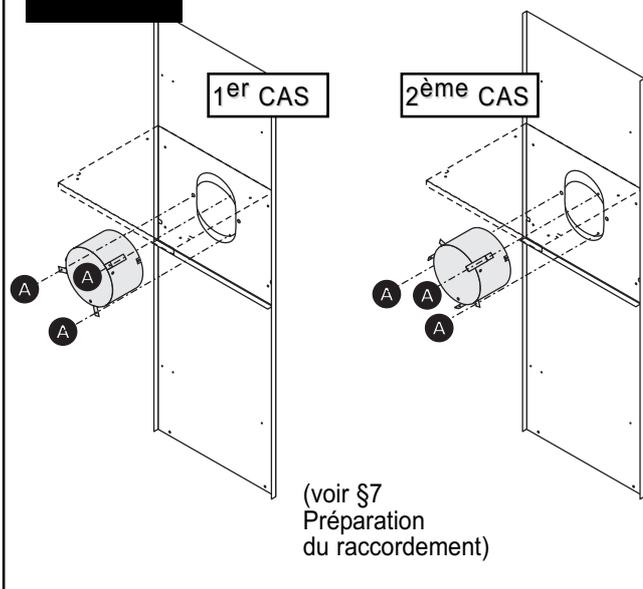
## Raccordement vertical

8.3.c



En cas de raccordement vertical:  
Découper l'avant du déflecteur (7').

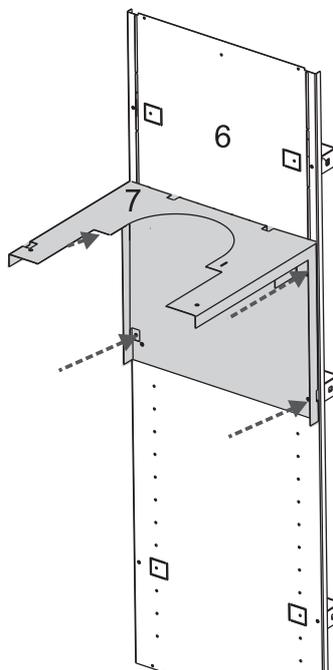
8.3.b



Plier les pattes de la manchette et la fixer avec 3 vis (A). Dans le cas 2 (raccordement devant le mur), contrepercer les pattes de fixation Ø 5 mm.  
La profondeur d'introduction du tube de protection varie selon le pli des pattes de la collerette.

\*Les chevilles fournies (selon modèle) conviennent pour le béton ou la brique pleine.

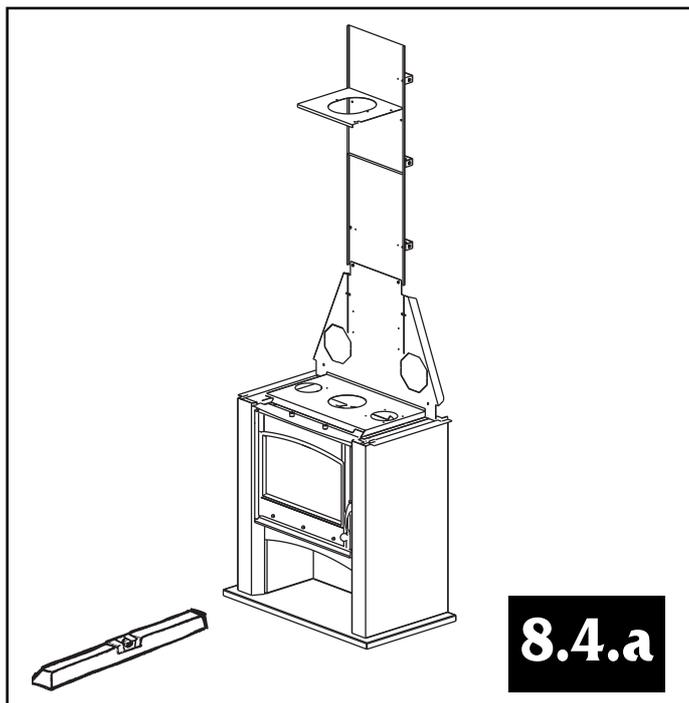
8.3.d



Fixer le déflecteur (7) (fermé à l'arrière) (4 vis d'origine).

En cas de support différent utiliser des chevilles adaptées (non fournies).

## 4. MISE EN PLACE DE LA BASE



Si la hauteur sous plafond est de 2700 mm, l'arrière de la hotte doit être fixé à l'arrière du cache-tuyau au moyen de 2 vis (A). Sinon, il peut être nécessaire de contrepercer l'arrière du cache-tuyau.

Si nécessaire cf §4. Installer le coupe-tirage (option). Démontez le distributeur d'air et suivez la notice du coupe-tirage.

## 5. OPTION - DISTRIBUTION D'AIR CHAUD

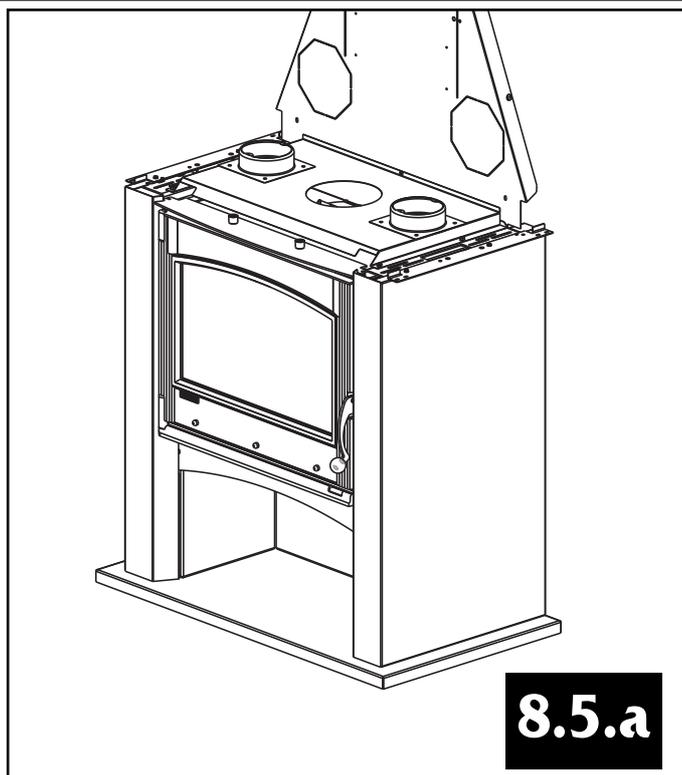
Vous pouvez choisir de distribuer l'air chaud dans d'autres pièces. Un kit de buses de Ø125 mm (disponible en option) permet ce raccordement. **Utiliser exclusivement de la gaine flexible isolée (non fournie).**

Détacher les disques au-dessus du foyer selon le prédécoupage. Visser avec 4 vis à tôle chacune des buses. Détacher les carrés obturateurs prédécoupés sur la protection arrière de l'appareil.

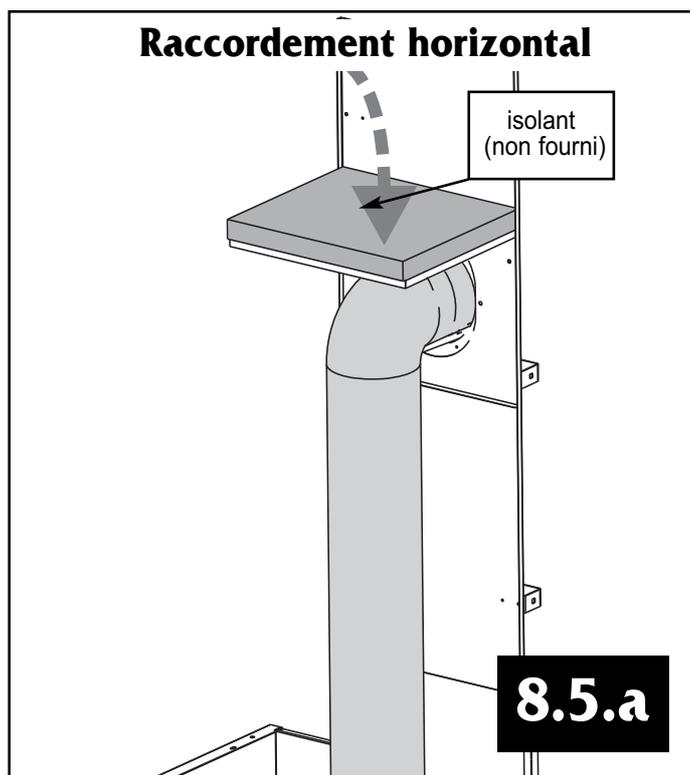
Tracer le perçage du mur selon les carrés d'obturation. Percer le mur. Passer la gaine flexible isolée de Ø 125 mm jusqu'à la pièce à chauffer. Le cheminement de la gaine doit éviter les pentes négatives et les distances excessives.

Fixer fermement chaque gaine à une buse (des colliers métalliques auto-serrants par exemple).

Le kit de ventilation réf KTE152 (disponible en option) est destiné à accélérer la circulation de l'air de convection (afin de chauffer plus rapidement les locaux).

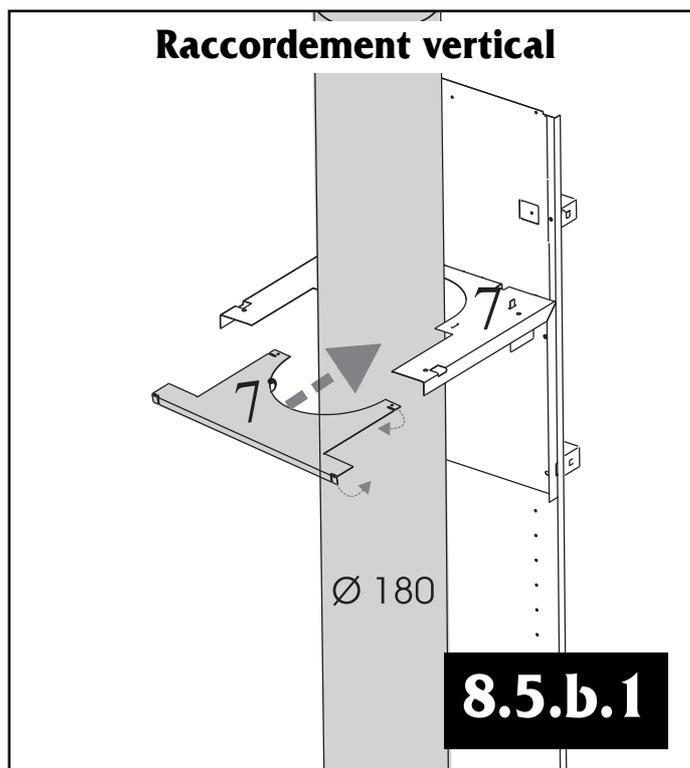


## 5.A RACCORDEMENT HORIZONTAL

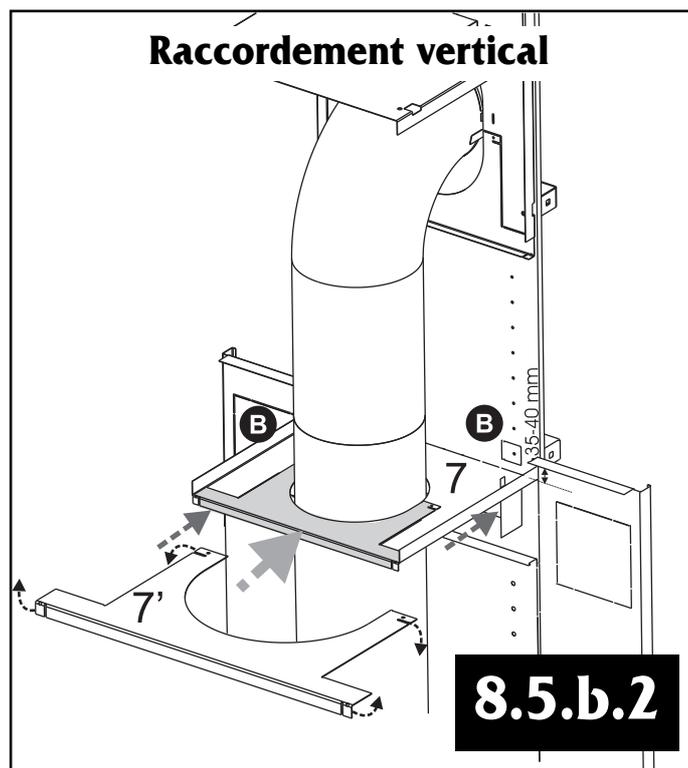


Poser le tuyau de raccordement.  
Poser la plaque d'isolation (non fournie) face alu vers le bas.

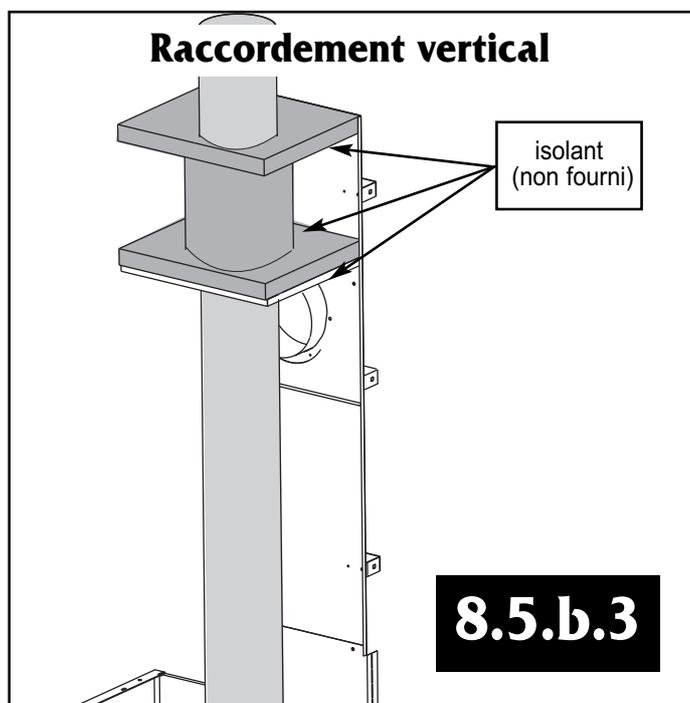
## 5.B RACCORDEMENT VERTICAL



Poser le tuyau de raccordement (non fourni).  
Engager l'avant du déflecteur (7'), plier les encoches pour fixer la pièce.

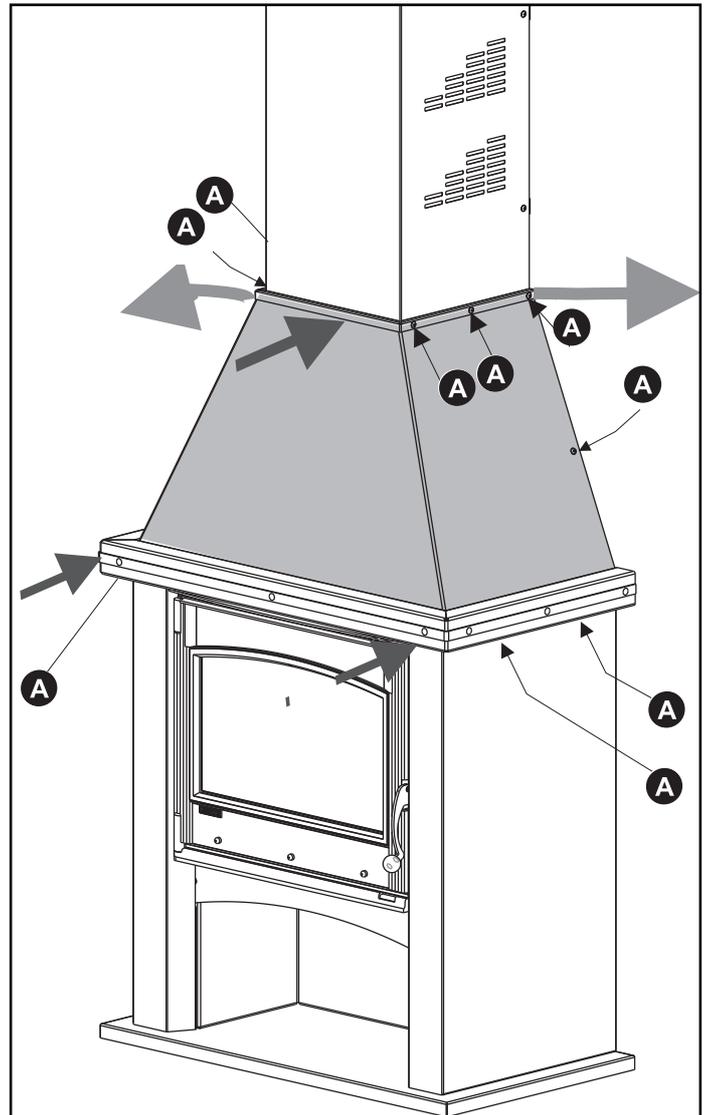
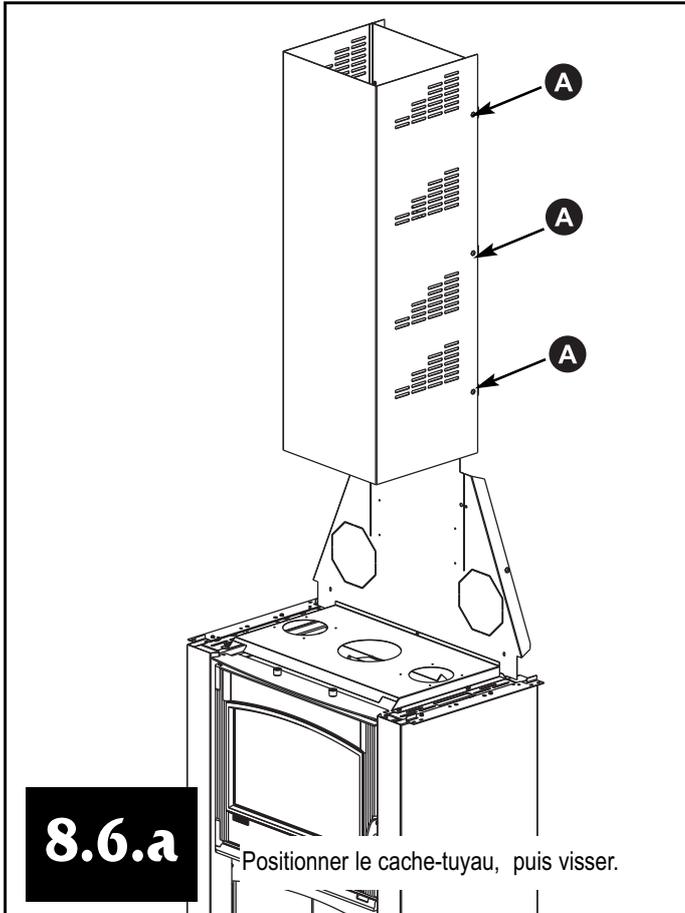


Fixer l'écran thermique (7) (2 vis (B) fournies)  
Engager l'avant de l'écran thermique (7'); plier les encoches pour fixer la pièce.



Poser une plaque d'isolant thermique percée sur le faux-plafond face au vers le bas. Isoler le tuyau de fumées dans la partie supérieure du faux-plafond. Le boisseau et le plafond doivent être totalement isolés dans l'emprise du cache-tuyau.

## 6. REMONTAGE DE LA HOTTE



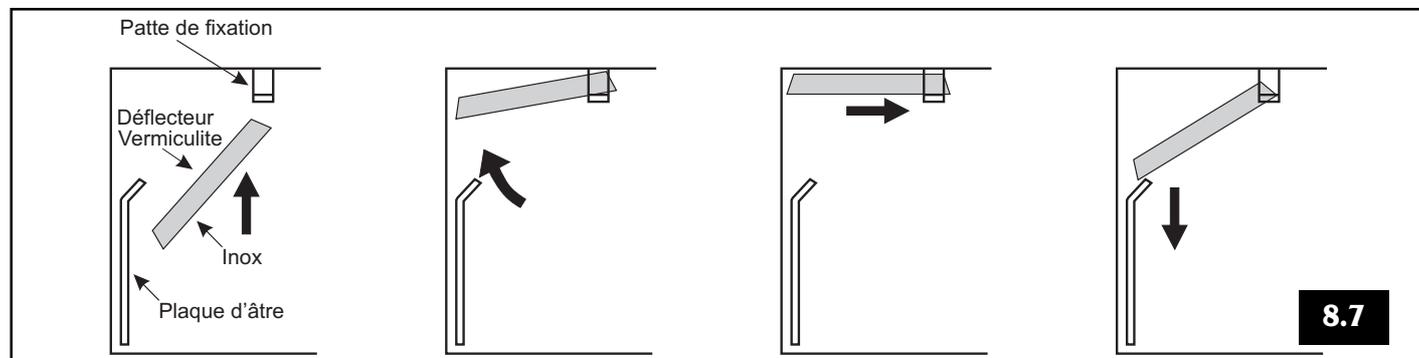
Engager et faire glisser en écartant la hotte horizontalement.  
Remonter l'enjoliveur.  
Positionner toutes les vis, puis serrer.

# 8

## INSTALLATION DE LA CHEMINETTE ELODIE 4

### 7. MISE EN PLACE DU DÉFLECTEUR

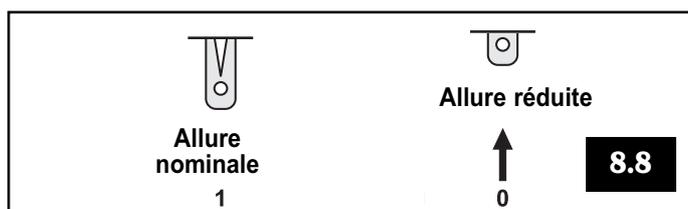
Le déflecteur de fumées est constitué d'une partie en inox (en dessous) et d'une partie en vermiculite (au-dessus). Il améliore l'échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage. A la livraison, il est monté dans l'appareil. Avant d'installer définitivement l'appareil, monter et démonter le déflecteur à plusieurs reprises, afin de se familiariser avec cette manipulation.



### 8. LES ORGANES DE MANOEUVRE

*Tester le bon fonctionnement des différents organes de manoeuvre avant de terminer le montage !*

#### Réglage d'air



#### Manipulation de la main-froide

*Lors du fonctionnement de l'appareil, les différents organes de manoeuvre peuvent atteindre des températures très élevées. Il est donc indispensable d'utiliser la main-froide pour toute manipulation.*

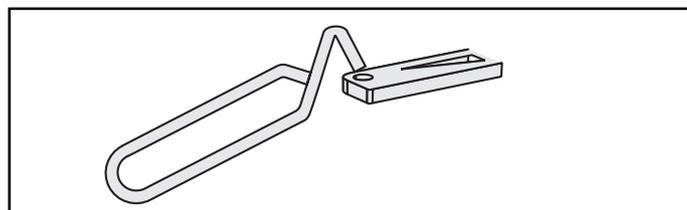


Tableau 8.1	Position de la manette
Allumage	tirée
Allure normale	position intermédiaire
Allure mini.	mini.

### 9. MISE EN SERVICE DU KIT DE VENTILATION KTE152 (OPTION)

Le kit de ventilation réf KTE152 (disponible en option) est destiné à accélérer la circulation de l'air de convection (afin de chauffer plus rapidement les locaux).

Composé de 2 ventilateurs électriques axiaux.

Le kit de ventilation KTE152 peut être installé après la mise en service de la cheminette pour améliorer l'efficacité de la chauffe. La procédure de montage du kit de ventilation (simple et rapide) est indiquée dans le manuel d'installation du kit KTE152.

### 10. CONSEILS DE NETTOYAGE

En fin de montage, avant l'allumage de la cheminette, nettoyer toutes traces de salissure avec un chiffon doux et de l'eau tiède.

## 9 UTILISATION

### ATTENTION

- Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser la main froide pour manipuler les commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitre impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (meuble, papier peint, boiserie,...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

### 9.1. COMBUSTIBLES

#### 9.1.1. Bois

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Éviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin, ..) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

#### 9.1.2. Lignite

En utilisation nominale (de jour) ou au ralenti (de nuit), en association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

**ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !**

### 9.2. TIRAGE

La dépression du conduit de fumées du poêle ne doit jamais excéder 20 Pa à chaud. Dans le cas où le tirage serait supérieur, l'installation d'un adaptateur de tirage est indispensable. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du poêle. La présence d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) peut influencer la valeur de la dépression, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur doit être en marche lors de la mesure.

### 9.3. PREMIER ALLUMAGE

Enlever les étiquettes autocollantes (hors signalétique), les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.

Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Au cours de la première chauffe vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques.

### 9.4 FONCTIONNEMENT

#### 9.4.1. Allumage

Étaler du papier froissé sur la grille, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au tableau 8.1 (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (Fig. 8.8). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

À l'allumage, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

**ATTENTION ! Ne jamais utiliser d'essence ou dérivés, d'alcool ni de fioul..**

#### 9.4.2. Rechargement

Recharger la cheminette quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir lentement la porte (avec la main froide) afin d'éviter des refoulements de fumée ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte.

### 9.5. ALLURE NOMINALE

- Régler les commandes conformément au schéma 8.8.
- L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible.
- Le bon fonctionnement du poêle dépend de l'alimentation suffisante en air frais (cf §3).

### 9.6. CHARGEMENT

Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive. Disposer la charge de bois plutôt vers le fond du foyer, pour éviter les chutes de braises.

Deux bûches de bois de chauffage suffisent à atteindre l'allure nominale (cf § 1 caractéristiques techniques).

### 9.7. FONCTIONNEMENT DE NUIT

Egaliser une couche de braises, charger 2 à 3 bûches, laisser prendre le feu puis fermer tous les registres. Le matin, faire un feu vif pour réchauffer le conduit et chasser les condensations occasionnées par la combustion ralentie.

### 9.8. FONCTIONNEMENT EN DEMI-SAISON

Éviter de fonctionner à allure réduite pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante, et celles-ci ne peuvent pas être évacuées avant leur condensation dans le conduit.

### 9.10. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans l'habitation, vents très violents, ..), fermer rapidement la porte de chargement et fermer toutes les commandes du poêle. Ne pas verser d'eau sur le foyer; avvertir les pompiers.

## 10 ENTRETIEN

### 10.1 DÉCENDRAGE

Garder l'accès libre pour le nettoyage de l'appareil et du conduit. Le décendrage se fait avec un tisonnier et une balayette (non fourni).

Attendre que l'appareil soit refroidi.

- Nettoyer la grille.

- Vider régulièrement le cendrier. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion.

- Replacer le cendrier et la grille avant le chargement.

### 10.2 ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

### 10.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, avec un chiffon humide et de la cendre de bois. Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois, en fonctionnement normal, un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

### 10.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérissin). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

Après le ramonage du conduit, replacer le déflecteur de fumée (fig. 8.5).

Avant toute nouvelle utilisation du poêle, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

### 10.5 ENTRETIEN ANNUEL

Après chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du poêle et vérifier le bon fonctionnement des parties mobiles de l'appareil.

Remarque: une brique fissurée ne gêne pas le fonctionnement de l'appareil.

### 10.6 NETTOYAGE DES COTÉS

Ne jamais utiliser de produit à base d'alcool, mais uniquement un chiffon doux et sec.

L'appareil comporte des pièces d'usure à contrôler lors de l'entretien annuel. Le revendeur peut fournir les pièces de rechange nécessaires. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant. Ne pas attendre pour passer commande, en saison de chauffe les délais peuvent augmenter.



*Ne jamais utiliser de produits abrasifs !*



- *Ne vider les cendres que lorsque celles-ci sont complètement refroidies.*
- *Ne pas aspirer de cendres chaudes.*
- *Ne pas jeter de cendres chaudes dans la poubelle.*

## 11 SERVICE APRÈS-VENTE

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique.





RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032  
B.P. 22 - 67216 OBERNAI  
[www.supra.fr](http://www.supra.fr)